VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

E. Randolph Gurley

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE POUR EFFECTUER UN PARTAGE

DIX TERRAINS DE VALEUR

SUR LA RUE MARKS, ENTRE LEONIDAS ET JOLIET, L'ILET RUE PEAR,

A un Pet Seulement de la Ligne de Chars de l'Avenue Napoléon et le Chemin Coupant du Canal du Nouveau Bassin

Une Section s'Ameliorant Rapidement, avec un Avenir Sûr.

In Re Mme Josephine Dolmau épouse de G. H. Douglas et al vs Mary Logan et al. Dossier No 49 739.

PAR E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur, Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 11 NOVEMBRE 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 7 octobre 1909, de l'Honorable Fred D. King, juge de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dix certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui y trouvent situés dans la ville de Carrollton, autrefois paroisse Jefferson, maintenant paroisse d'Orléans, et cet Etat et désignés par les numéros 13 à 22 inclusivement de l'Ilet B sur un plan dressé par F. J. R. Theis, député voyer général, portant la date du 17 novembre 1836 et déposé en l'étude de J. K. Marks, ancien notaire, et d'après lequel plan, lesdits lots 13 à 22 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de façade à la rue Marks sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot 22 formant l'encoignure des rues Marks et Leonidas, et le lot 22 l'encoignure des rues Marks et Jefferson, tout formant partie de lot No 304 ancien plan original de cette ville, lequel lot est borné par les rues Marks, Leonidas, Joliet et Dix neuvième, maintenant partie rue Pear, étant ladite propriété qui a été acquise par défunt Robert Kay de Richard Hughes, par acte de vente en date du 2 décembre 1836 par ante Pavent J. R. Marks, notaire, et inscrite dans le livre des transferts C. I. folio 347.

Conditions—Un tiers du prix comptant, l'option de l'acquéreur et la balance en deux ans avec hypothèque sur le bien en garantie par l'acquéreur et intérêts à 10 pour cent par an payables semi-annuellement, l'acquéreur devant payer les taxes de 1909 et les suivantes, et les droits de l'enregistrement et de cette vente par devant Robert Kay, notaire, et tous autres frais de l'acquéreur et de cette vente pour tous les certificats et les taxes de 1909 sur ladite propriété, 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication avec

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur.

Richard et Walshe, avocats.
30 oct—30 31—nov 7 14 21 28 30

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur

DE LA

UNION MARINE WORKS

D'UN SPLENDIDE ETABLISSEMENT SUR LE FLEUVE MISSISSIPPI, ALGER,

UNE GRANDE OCCASION POUR ACQUERIR UN ETABLISSEMENT EN OPERATION.

Devant Etre Vendu le Tout Ensemble ou en Bloc,

E. W. STERNS vs LA UNION MARINE WORKS

No 90 922—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 11 NOVEMBRE 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 7 octobre 1909, de l'Honorable Fred D. King, juge de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Bermuda (autrefois Villere), Bermuda (autrefois Bartholomy), Segrin et Patterson, lequel lot mesurant 31 pieds 1 pouce 9 lignes de face à la rue Patterson, 106 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 1, 106 pieds 8 pouces 2 lignes sur l'autre ligne de division du lot No 3, 31 pieds 1 pouce 2 lignes de largeur dans le fond, plus ou moins, d'après un plan annexé à un acte de partage passé le 11 mai 1850 par devant L. T. Caire, ancien notaire en cette ville.

Ainsi que une autre portion de terre avec les bâtisses qui y trouvent, avec les machines, chaudières, pompes et installations dans la même district et ilet que la propriété immédiatement ci-dessus, mesurant en mesure américaine 35 pieds 2 pouces de largeur dans le Segrin 34 pieds 1 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 106 pieds 5 pouces. Ladite portion de terre formant le lot de fond du lot ci-dessus désigné partie No 1 de l'ilet No 3 sur un plan de A. D. Hémecourt, voyer, de 1846 et déposé aux registres de H. P. Caire, notaire, comme plan 185 de son livre de plans No 6.

Ainsi Un autre lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent et les machines, chaudières et pompes et installations ci-dessus qui y trouvent, dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite désigné comme lot No 14 maintenant No 15 sur le rôle d'assessement dudit district, sur le plan ci-dessus mentionné de A. D'Hémecourt, voyer, et d'un autre dressé par lui le 14 mars 1842 ci-après lequel plan ledit lot mesure en mesure française 60 pieds 3 pouces et 8 lignes de face à la rue Morgan sur une profondeur de 108 pieds 8 pouces et 8 lignes sur la ligne de côté près de la rue Segrin, 108 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne du côté opposé.

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les machines pompes et chaudières et installations situées dans le Cinquième District de cette ville, désignés par les lettres A et B dans l'ilet formant partie de lot No 304 ancien plan original de cette ville, lequel ilet est borné par les rues Marks, Leonidas, Joliet et Dix neuvième, maintenant partie rue Pear, étant ladite propriété qui a été acquise par défunt Robert Kay de Richard Hughes, par acte de vente en date du 2 décembre 1836 par ante Pavent J. R. Marks, notaire, et inscrite dans le livre des transferts C. I. folio 347.

Conditions—Un tiers du prix comptant, l'option de l'acquéreur et la balance en deux ans avec hypothèque sur le bien en garantie par l'acquéreur et intérêts à 10 pour cent par an payables semi-annuellement, l'acquéreur devant payer les taxes de 1909 et les suivantes, et les droits de l'enregistrement et de cette vente par devant J. R. Marks, notaire, et tous autres frais de l'acquéreur et de cette vente pour tous les certificats et les taxes de 1909 sur ladite propriété, 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication avec

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur.

Richard et Walshe, avocats.
30 oct—30 31—nov 7 14 21 28 30

VENTES A D'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

No 90 009—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E.

William F. Sherwood vs Henry Graham et al.

Trois terrains du Septième District, Lowerline, Pine Island et Anne.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 2 décembre 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement en Cour ouverte le 20 octobre 1909, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet connu par les rues Lowerline, Pine Island et Anne, désignés comme lots Nos 12, 13 et 14 dans l'ilet No 54 Greenville. Lesdits lots mesurent ensemble trente pieds de face à la rue Irma autrefois rue Louisiana et cent vingt pieds de profondeur et formant le coin des rues Pine et Irma.

Conditions—Comptant. L'acte de vente par devant Maîtres F. Gautier, notaire, aux frais de l'acquéreur et de déposer 10 pour cent du prix à l'adjudication.

N. E. Humphreys, avocat pour les demandeurs.
24 oct—24 31—nov 7 14 21 23.

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON TERRAIN POUR BATIR, SIXIEME DISTRICT, AVEC AMELIORATIONS

SUCCESSION DE JOHN CAMPHOR.

No 90 520—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON.—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 11 novembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 8 oct. 1909, de l'Honorable Fred D. King, juge de la susdite Cour Division E, agissant pour l'Honorable W. S. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Austerlitz, Magazine, Constantinople et Constance, désigné par la lettre E, sur un plan dressé à un acte de partage passé par devant M. P. Caire, ancien notaire en cette ville, daté du 1er mai 1850. Ledit lot forme l'encoignure des rues Patterson et Segrin, et mesure 31 pieds 1 pouce et 9 lignes à la rue Patterson sur 106 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur et façade à la rue Segrin, 106 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 2 et 31 pieds 1 pouce et 2 lignes dans le fond.

Ainsi les mêmes propriétés qui ont été acquises par la Union Marine Works de la succession Wetmore et Bassett, par acte passé par devant C. I. Benachaud, notaire et enregistré dans le livre des transferts 220 folio 42.

Les propriétés ci-dessus indiquées, machines et chaudières pompes et installations et accessoires y compris tout ce qui y est attaché, sont mises en vente par ordre de l'acquéreur de la succession de Mme Josephine Dolmau, épouse de G. H. Douglas et Mary Logan et al.

Ladite propriété est située dans le Quatrième District de cette ville, désignée par les lettres A et B dans l'ilet formant partie de lot No 304 ancien plan original de cette ville, lequel ilet est borné par les rues Marks, Leonidas, Joliet et Dix neuvième, maintenant partie rue Pear, étant ladite propriété qui a été acquise par défunt Robert Kay de Richard Hughes, par acte de vente en date du 2 décembre 1836 par ante Pavent J. R. Marks, notaire, et inscrite par devant J. R. Marks, notaire, et inscrite dans le livre des transferts C. I. folio 347.

Conditions—Un tiers du prix comptant, l'option de l'acquéreur et la balance en deux ans avec hypothèque sur le bien en garantie par l'acquéreur et intérêts à 10 pour cent par an payables semi-annuellement, l'acquéreur devant payer les taxes de 1909 et les suivantes, et les droits de l'enregistrement et de cette vente par devant Robert Kay, notaire, et tous autres frais de l'acquéreur et de cette vente pour tous les certificats et les taxes de 1909 sur ladite propriété, 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication avec

WILL J. MORGAN, Encanteur.

31 333 rue Carondelet.

Leche et Theard, avocats.
31 oct—31—nov 7 14 21 28—déc 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wilhelm Fraight et Maria Myers, son épouse.

No 91 098—Cour Civile de District, Div. C pour la paroisse d'Orléans.

Deux terrains du Cinquième District, Bacchus entre Homer et Avenue Sidney.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, encanteur—MARDI, le 23 novembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans l'ilet borné par les rues Bellevue, Emma, Homer et l'avenue Sidney, anciennement rue Jackson, et désignés comme lots Nos 9 et 10 et mesurant trente deux pieds trois pouces de face à la rue Bellevue, autrefois Claiborne, sur cent vingt pieds de profondeur. Le lot No 10 mesurant trente deux pieds un pouce cinq lignes de façade à la rue Bellevue, sur cent vingt pieds de profondeur de façade à la rue Homer entre lignes égales et parallèles, tout en mesure américaine.

Conditions—Comptant. L'acte de vente par devant Maîtres F. Gautier, notaire, aux frais de l'acquéreur et de déposer 10 pour cent du prix à l'adjudication.

N. E. Humphreys, avocat pour les demandeurs.
24 oct—24 31—nov 7 14 21 23.

Cicero A. Ramsey.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage simple, splendide placement, situé 2420 rue Bradish, en passage entre les rues Tonti et Rocheblave. Succession de Laura Reeves, épouse de Isaac Parker.

No 89,950—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 340 rue Carondelet—MARDI, le 30 novembre 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre daté et signé le 19 octobre 1909 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue en allée Bradish, les rues Tonti, Rocheblave et Gravier, et l'avenue Tuscany, désigné comme lot No 34 de l'ilet No 537, et mesurant 30 pieds de face à la rue en allée Bradish sur une profondeur de 90 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage simple, connu comme le 2420 rue en allée Bradish.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1909 et l'acte de vente par devant E. L. Weil, notaire. Un dépôt de 20 0/0 requis au moment de l'adjudication avec

CICERO A. RAMSEY, Encanteur,
346 rue Carondelet.

24 oct—24 31—nov 7 14 21 28 30

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de George Maxwell.

No 90,808—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, JEUDI, le 11 novembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 5 octobre 1909, par l'Hon. E. R. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre et améliorations, etc., dans le Troisième District, désigné par le No quatorze de l'ilet 67, borné par les rues Célestine, Bagatelle, St-Antoine et Gentilly, sur un plan annexé à un acte passé pardevant Noël de Armas, ancien notaire en cette ville, le 27 avril 1832, formant l'encoignure des rues Célestine et Bagatelle, et mesurant 30 pieds de face à la rue Bagatelle sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Célestine, mesure française, le tout plus ou moins avec les améliorations et portant le No 2706 rue Bourbon.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1909, les frais de tous certificats et l'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire. L'acquéreur devant déposer, au moment de l'adjudication, 10 0/0 du prix d'achat et prendre possession du loyer du jour de la signature de l'acte de vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
806 rue Perdido.

10 oct—10 17 24 31—nov 7 8 9 10 11

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Albert G. Phelps.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 88,115 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est qui peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Albert C. Phelps, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier — Charles Rosen, avocat.

27 oct—27 31—nov 5

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Résidence

DANS LE

Troisième District.

SUCCESSION DE ADRIEN TISNE.

No 89,835—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau, 739 rue Union—

Mardi, le 16 Novembre 1909,

à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, il sera vendu en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Juge Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon. William B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, daté et signé le 7 octobre 1909, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne (autrefois Orange), Rempart (autrefois Amour), Indépendance et Congress, désigné comme lot No 3 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, daté du 21 janv. er 1847 et déposé sous le No 116 parmi les registres de Théo Gayel, ancien notaire en cette ville, et d'après lequel ledit lot mesurant vingt neuf pieds dix pouces de face à la rue Congress sur une profondeur de quatre cent dix-huit pieds neuf pouces et quatre lignes.

Etant la même propriété que le défunt Adrien Tisne acquit par achat de Mme Dina Albers, veuve par premier mariage de Frank Melechzyk, et épouse par deuxième mariage de Anthony Parkert, par acte pardevant F. D. Charbonnet, notaire, passé le 23 avril 1907, et enregistré dans le livre des transferts 212, folio 646.

Les améliorations comprennent un cottage en bois, connu comme No 915 rue Congress, contenant deux chambres, office et cuisine et hangar.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour l'année 1909 ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication et doit déposer avec l'encanteur 10 pour cent du montant de son enchère au moment de la vente et de payer pour l'acte de vente pardevant Ernesto Valrine, notaire.

K. V. Richard, avocat.
16 oct—16 17 24 31—nov 7 14 16

VENTES A L'ENCAN

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JOHN HONJOST ET EPOUSE

A. Lucan JEUDI, le 2 décembre 1909, Cottage simple, travaux 214 S. Rocheblave. Voisinage de Jour de Troisième Ward.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable E. R. Skinner, juge—No 90,685 Cour Civile de District, Division E, daté et signé ce jour, ouverte le 25 octobre 1909, et à moi adressé par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 2 décembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet connu par les rues Lowerline, Pine Island et Anne, désignés comme lots Nos 12, 13 et 14 dans l'ilet No 54 Greenville. Lesdits lots mesurent ensemble trente pieds de face à la rue Irma autrefois rue Louisiana et cent vingt pieds de profondeur et formant le coin des rues Pine et Irma.

Conditions—Comptant. L'acte de vente par devant Maîtres F. Gautier, notaire, aux frais de l'acquéreur et de déposer 10 pour cent du prix à l'adjudication.

N. E. Humphreys, avocat pour les demandeurs.
24 oct—24 31—nov 7 14 21 23.

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE

Mary Jane Metcalf.

No 90 720—Cour Civile de District.

Mercredi, 24 Novembre 1909,

A MIDI,

A la Bourse des des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, daté et signé le 8 octobre 1909, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit:

Deux certains lots de terre dans le septième District de cette ville, dans l'ilet No 17, borné par les rues Lowerline, Hampson, Henriette et Clinton, lesdits lots sont désignés par les Nos 2 et 29 sur un plan dressé par F. A. Hammerswald, le 11 mai 1847, et déposé comme plan No 31 en l'étude de Wm. Monaghan, ancien notaire en cette ville, les dits lots mesurant sur un plan dressé par William H. Williams, voyer, dont une copie est annexée à un acte de vente de G. Adler à Pauline Le Blanc, passé le 3 février 1871, comme suit, à savoir:

Le lot No 28, trente pieds quatre pouces de face à la rue Lowerline, trente pieds en largeur dans le fond, 127 pieds 5 pouces de profondeur sur les lignes du fond des lots 24 à 27, inclusivement et 131 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot 29, et le lot 29 mesurant 30 pieds 4 pouces de face à la rue Lowerline, 30 pieds de largeur dans le fond et 131 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 28, et 136 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du fond des lots Nos 1 à 5, inclusivement, d'après le même plan de William H. Williams.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance s'il y en a, en deux ans avec 8 pour cent par an billets faits par l'acquéreur et par lui endossés, le vendeur devant payer les taxes de 1909, et les billets devant être garantis par les clauses usuelles de sécurité avec 10 0/0 honoraire d'avocat en cas de procès 10 pour cent du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication avec

GEO. ST-PAUL, Encanteur.

24 oct—24 31—nov 7 14 21 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI, le 24 novembre 1909, à la Bourse des propriétés Foncières, No 311 rue Baronne à midi.

German Protestant Betnany Home vs John J. Godfard.

No 90,906—Cour Civile de District.

Le Cottage Elégant No 2922 rue Bourbon

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, daté et signé le 8 octobre 1909, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les améliorations, consistant en un cottage simple, situé du côté droit, dans le Troisième District dans l'ilet No 1176, borné par les rues St Antoine, Miro et Tonti, laquelle portion de terre commençant à une distance de quatre vingt pieds de l'encoignure des rues Tonti, et mesurant quatre vingt pieds de face à la rue Bourbon sur cent dix huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, laquelle portion de terre est composée de la plus grande portion des lots 6 et 7 e, une plus petite portion du lot No 8.

Conditions—Une moitié en plus comptant et la balance s'il y en a, en un an avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat de l'année 1909 en plus du prix de son enchère et devant payer pour l'acte de vente pardevant Bernard J. Daly, notaire, ledit acte devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et déposer dix pour cent du prix au moment de l'adjudication avec

GEO. ST-PAUL, Encanteur.

24 oct—24 31—nov 7 14 21 24

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple,

3024 rue Deuxième,

Près de la rue Derbigny.

Succession de Mme Rose Brothers, veuve par premier mariage de William Leab et veuve par deuxième mariage de James Arthur.

No 90,156—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Div. D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 311 rue Baronne MERCREDI, le 24 novembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division D, daté du 18 oct. 1909, in re Succession de Mme Rose Brothers, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Deuxième et Troisième, mesurant 30 pieds de face à la rue Deuxième sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le joli cottage simple connu comme No 3024 rue Deuxième bien subdivisé, hangar, citerne, bonne cour sur le devant et sur le côté.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an et d'un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en billets de l'acquéreur à son propre ordre, et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité. 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets; l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1909; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Rollin A. Tichenor, notaire, un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

24 oct—24 31—nov 7 14 21 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une chance pour un bon placement!

Résidence cottage commode, 1512 rue Rousselin, près de la rue Lapeyrouse.

Avec grand terrain 66 pieds de face, sur 105 pieds de profondeur, dans une section qui s'améliore, entouré par de jolies maisons modernes et près des églises, écoles, marché et lignes électriques.

Pour faire un partage.

Il sera vendu à l'Encan, JEUDI, le 4 novembre 1909 à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne en le plus offrant et adjugé.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en un an 7 0/0 d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Henry G. Stewart, notaire au dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

ALBERT PAUL, Encanteur.

24 oct—24—nov 4

Charbon

PITTSBURG, ANTHRACITE, ALABAMA.

Coke de Gaz et de Fonderie,

W. G. COYLE & CO.,

337 Carondelet.

Phone Main 2126.

CHANTIER DE SUCCURSALE:

4716 Magasins, coin Valence.

18 sept—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District

Pour ... vs Mme Olympe ... et al.

Adjudication.

Mme Marie ... vs Mme T. Fairmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No ... En vertu d'un writ de ... à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 11 novembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Gustave Robert J. Maloney et ... successeur de sa mère intitulée ... de Mme Elizabeth C. Hersom, épouse de James H. Maloney, No ... du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, son intérêt étant un septième de ladite succession, ... un des sept héritiers de sa mère.

Lu vente ... par Meyer S. Grevious, notaire—3 septembre 1909 enregistré le 16 septembre 1909, No 90,480—Succession de Mme Elizabeth C. Herbert Argent en capital $9,803.06.

Meubles et mobiliers au domicile de la défunte No 1720 rue Constantinople, Nouvelle-Orléans, $2,700.00. 13 actions du stock de la Lafayette Fire Ins. Co. $2,600. ... actions du stock de la Hibernia Bank & Trust Co. $525 pas ... $3,250.00. 100 actions communes du Stock N. O. Railways & Light Co. $1,950. 110 actions du Stock N. O. Land Company $2,970. 1 bonc de Mme Andrews, $3 $25.13. Réclamation ... le procès de James H. Maloney vs Maloney Bank, $2,000. Procès de H. Maloney vs Mme H. Schwartz $13,500.

1° Un terrain borné par les rues Camp, Julie, St Charles et St Joseph, ayant quarante deux pieds trois pouces de face à la rue Camp, et les rues Julie et St Joseph sur 173 pieds de profondeur, tel ... enregistré dans le livre 119 folio 187 ... 000.

2° Une moitié indivise de 3 terrains A, B, C, sur un devis arrêté à un acte d'achat 11 avril 1866, ... et borné par les rues Joséphine, Magnolia, Camp et St-André, le lot A ayant quarante sept pieds, neuf pouces quatre lignes de face à la rue Josephine sur cent quatre ... pieds, sept pouces quatre lignes ... plus près de la rue Magasin, cent quatre vingt douze pieds, six pouces et quatre lignes sur le côté le divisant du lot B, le lot B mesurant trente huit pieds onze pouces de face à la rue Josephine sur cent quatre vingt onze pieds sept pouces et six lignes sur le côté du lot C. Le lot C mesurant dix neuf pieds sept pouces et ... sur le côté du lot B, cent quatre vingt onze pieds deux pouces et quatre lignes sur le côté près de la rue Camp, acquis par J. H. Maloney de Henry Abraham, par acte passé pardevant J. Bendernagel, notaire, le 11 avril 1888, enregistré livre 128, folio 244 $5,500.

3° 12 terrains dans l'ilet borné par les rues Amelia, Peniston, Jersey ou Annonciation et Levée, No 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 sur un devis de D. Hémecourt du 7 février 1877, annexé à un acte pardevant James Fahey, notaire, 17 avril 1877, de la vente de Frederick Wintz à Mlle Clara Rocheron, le lot 11 ayant trente pieds de face à la rue Jersey, trente pieds six pouces et deux lignes dans le fond, cent cinquante deux pieds un pouce et cinq lignes de profondeur.

Le lot 13 ayant trente et un pieds, quatre pouces et une ligne de face à la rue Levée, trente pieds six pouces et deux lignes de largeur dans le fond, cent trente cinq pieds un pouce et cinq lignes du côté de division du lot 12 et cent trente neuf pieds deux pouces et trois lignes de profondeur sur l'autre côté le plus près de la rue Amelia.

Le lot 14 formant l'encoignure des rue Levée et Amélia a trente deux pieds deux pouces de face à la rue Amélia, dix neuf pieds six pouces et trois lignes de largeur dans le fond, cent vingt treize pieds trois pouces de profondeur sur la ligne du lot 15, quatre vingt quatorze pieds trois pouces et deux lignes à la rue Levée.

Les lots 15 à 23 inclusivement ont chacun quatre vingt treize pieds, trois pouces de profondeur par les façades suivantes à la rue Amelia.

Lot 15 vingt neuf pieds neuf pouces et quatre lignes.

Lot 16 trente pieds trois pouces et quatre lignes.

Lot 17 vingt neuf pieds huit pouces et quatre lignes.

Lot 18 vingt neuf pieds dix pouces et quatre lignes.

Lot 19 trente pieds et quatre lignes.

Lot 20 trente pieds trois pouces et quatre lignes.

Lot 21 vingt neuf pieds neuf pouces et quatre lignes.

Lot 22 trente pieds six pouces et quatre lignes.

Lot 23 trente et un pieds cinq pouces et quatre lignes.

Acte passé pardevant Morgan Gurley le 31 juillet 1899, enregistré livre 136, folio 108, $12,000.

4° Un terrain dans l'ilet 73 borné par les rues Joséphine, Chippewa, Jackson et Annonciation, ... formant l'encoignure des rues Joséphine et Annonciation, mesurant trente pieds de face à la rue Joséphine sur cent vingt pieds de profondeur ... à la rue Annonciation—$1,500.

5° Les lots 24 et 25 dans l'ilet 102 borné par les rues Annonciation, Joséphine, St-André et Laurel. Le lot 24 formant l'encoignure des rues Annonciation et Joséphine et ayant quarante et un pieds deux pouces à la rue Annonciation sur cent pieds à la rue Josephine quarante pieds onze pouces de largeur dans le fond. Le lot 25 mesurant trente pieds de face à la rue Annonciation sur cent pieds de profondeur, vingt-neuf pieds huit pouces de largeur dans le fond. Acquis de James M. Conner, le 14 mars 1905, enregistré livre 221 folio 312, $3,300.00.

6° Lot No 8 dans l'ilet borné par les rues Washington, Quarantième, Rempart et Saratoga, mesurant trente pieds de face à la rue Washington sur cent dix pieds, entre lignes parallèles. Acte pardevant R. J. Maloney, livre 183, folio 528—$1,800.

7° Le lot A dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Sixième et Washington Avenue, ayant quarante deux pieds de face à la rue Annonciation, par cent soixante pieds sept pouces et une et 1/2 ligne de profondeur sur le côté le plus près de l'avenue Washington, et cent soixante pieds, sept pouces et deux lignes sur la ligne la plus proche de la rue Sixième. Acte pardevant R. J. Maloney, 26 mars 1902, enregistré livre 187, folio 794—$3,000.

8° Le lot 1 dans l'ilet borné par les rues Julie, Barone, Girod et Carondelet, mesurant trente un pieds onze et cinq huitièmes de pouce de face à la rue Julie sur quatre vingt neuf pieds dix et cinq huitièmes de pouces de profondeur et façade à la rue Baronne. Acte pardevant Chas Théard, notaire, 27 juillet 1896, enregistré livre 161, folio 719, $9,000.

9° Le lot 10 dans l'ilet 166 borné par les rues Peniston, Constance, Laurel et Amelia, ayant trente pieds trois pouces et sept lignes de face à la rue Peniston sur cent quinze pieds quatre pouces et cinq lignes. Acte pardevant M. J. Maloney, 18 mars 1899. Enregistré livre 171 folio 242 $1,600.00.

10° Une moitié indivise de tout du lot 13 et dix pieds du lot 14, mesurant quarante pieds de face à la rue Laurel sur cent vingt-cinq pieds trois pouces. L'acte pardevant R. J. Maloney, 20 avril 1899, enregistré livre 171, folio 253, $1,500.

11° Lots 20 et 21 dans l'ilet borné par les St-André, Camp, Chestnut et Joséphine, mesurant chacun trente deux pieds et un six ème de ligne de face à la rue St-André sur cent vingt cinq pieds de profondeur. $7,000.

12° Lot rue Dauphine et Iberville dans l'ilet borné par ces rues et Bourgogne et Canal, ayant vingt six pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Dauphine sur cent vingt sept pieds dix pouces et deux lignes, acquis par acte pardevant Théo Gayel, notaire, 30 septembre 1880, enregistré livre 112, folio 786—$20,000.

13° Un lot dans l'ilet borné par les rues Canal, Iberville, Dauphine et Bourgogne, étant la quatrième bâtisse de l'encoignure de la rue Iberville et mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Dauphine sur cent vingt-sept pieds. Acte pardevant A. Hero, notaire, 2me jour de mars 1880. Enregistré livre 112, folio 287, $25,000.

14° Lots 8, 9 et 10, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Camp, Jackson et Joséphine, et ayant chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Joséphine sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, le lot 8 formant l'encoignure des rues Camp et Joséphine. Acte de vente pardevant Théo. Gayel, notaire, 17 avril 1873, livre 101 folio 720, $8,000.

15° Lot 25 dans l'